

DOSSIER DE PRESSE

Lieu interactif |



Lieu interactif d'information

Lieu interactif pour booster mes projets

Lieu interactif jeune et convivial

Lieu interactif à Angers

Ne cherchez plus ! Rendez-vous Place Imbach



Angers
Connectée
Jeunesse

Place Imbach - Angers

Contact presse :

Gautier Duterte – Ville d'Angers – 02 41 05 40 96



angers.fr/jeunes

angers.fr



Angers mise sur la Jeunesse



Avec 75 000 habitants âgés de moins de 30 ans et près de 36 400 étudiants et apprentis chaque année, Angers est l'une des grandes villes de France les plus jeunes et les plus dynamiques. Cette jeunesse, c'est une énergie et une chance pour notre cité, sur lesquelles la municipalité veut s'appuyer pour mener à bien ses projets de développement.

La direction de la Jeunesse, que nous avons créée conformément aux engagements de notre programme municipal, est une première au sein des services de la ville d'Angers. Elle témoigne de notre ambition à destination des 15-30 ans, dont nous voulons faire des acteurs à part entière et que nous invitons dans le nouvel espace interactif qui leur est entièrement dédié place Imbach : *J, Angers connectée jeunesse*.

Angers, 2^e grande Ville de France où il fait bon étudier (Palmarès de l'Étudiant en 2014)

Sous l'impulsion de Florian Santinho, Adjoint à la Vie étudiante et à la Jeunesse, cet équipement, que dirige Véronique Bouchardon, offre une qualité de services remarquable, comme le nouveau Centre information jeunesse modernisé et connecté. Il a le mérite de regrouper sur un lieu unique tous les intervenants du secteur. Nous n'en serons que plus efficaces et pertinents au service de nos jeunes concitoyens.

Accompagner les jeunes dans l'accès à l'autonomie, favoriser l'écoute et l'expression, encourager leur projet, telle est notre ambition. Nous en avons désormais les moyens.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Le « J », une maison de la jeunesse innovante

Le *J*, *Angers connectée jeunesse* est la nouvelle structure regroupant l'ensemble des services et ressources dédiés à l'information et à l'accompagnement des 15-30 ans, quel que soit leur statut. Cette « maison de la jeunesse » hébergera sur un même lieu la nouvelle Direction Jeunesse, l'ex CIJ, ainsi qu'un espace innovant dédié aux jeunes et aux acteurs du secteur (institutionnels, associatifs, entreprises).



Cet espace moderne et connecté proposera un accès à de l'information sur les jobs étudiants, les formations, la mobilité internationale ou le logement, et offrira un accompagnement dans les démarches administratives réalisé par des professionnels. Espace multimédia, wifi et tablettes en accès gratuit, plateforme musicale de streaming, mur d'images, écran interactif seront autant d'outils à découvrir et à utiliser, individuellement ou en groupe.

Les services :

- 3 espaces wifi ;
- un accès internet et bureautique gratuit ;
- un espace muni de tablettes tactiles ;
- des espaces conviviaux pour travailler ou se réunir ;
- une plateforme de streaming indépendante.

Les accompagnements :

- le *Label Jeunesse Engagée* : pour favoriser les initiatives des moins de 30 ans qui entreprennent des projets tournés vers le territoire et les Angevins ;
- un accompagnement personnalisé pour :
 - o la rédaction du CV et des lettres de motivation, en français, anglais ou allemand avec l'aide des « ambassadeurs jeunesse » ;
 - o l'aide à l'orientation professionnelle ;
 - o les projets individuels ou collectifs, la mobilité internationale, etc. ;
- des présentations :
 - o du service civique ;
 - o de l'aide au permis de conduire du CCAS.

Les temps, les rencontres :

- permanences de l'Adjoint à la Vie étudiante et à la Jeunesse : chaque mardi de 17h à 19h, ou sur rendez-vous ;
- des permanences de professionnels :
 - o la CAF, les mardis de 14h à 16h ; avec et sans rendez-vous au 02 41 05 48 00 ou demande en ligne ;
 - o le Service Logement Jeunes : les jeudis de 14h à 17h ; avec et sans rendez-vous au 02 41 05 48 00 ou demande en ligne.

Rendez-vous au « J, Angers connectée jeunesse », 12 place Imbach - Angers
Une équipe à votre écoute au 02 41 05 48 00 /
direction.jeunesse@ville.angers.fr.

Horaires d'ouverture :

- Lundi et mercredi : 10h - 18h
- Mardi : 14h - 19h30
- Jeudi et vendredi : 14h - 18h

Durant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Ces horaires sont proposés en expérimentation pour 6 mois, ils seront réajustés en fonction de la fréquentation et des besoins.

La création d'une Direction Jeunesse aux enjeux ambitieux

Forte de 46 000 personnes de 15 à 30 ans (soit 31 % de la population), la jeunesse de la Ville d'Angers constitue une richesse pour le territoire ainsi qu'un indicateur de dynamisme et d'attractivité de la collectivité.

C'est pourquoi, pour la première fois dans l'histoire de la Ville d'Angers, une Direction Jeunesse a été créée afin d'offrir une dimension nouvelle à la politique jeunesse menée par la municipalité, dont l'action s'articule autour de 4 enjeux majeurs :

- encourager les projets des moins de 30 ans ;
- favoriser l'expression des jeunes ;
- permettre le vivre ensemble et la mixité ;
- et accompagner les jeunes dans l'accès à leur autonomie.

La politique jeunesse s'inscrit à la fois dans la continuité et dans l'innovation :

- une logique de **continuité avec nos partenaires institutionnels actuels** (Direction départementale de la Cohésion sociale, Caisse d'Allocation Familiale, Conseil départemental, Conseil Régional) ainsi qu'une **continuité dans nos engagements et dans le travail de réseau** actuellement réalisé avec les maisons de quartiers, la Mission Locale Angevine, les éducateurs spécialisés de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ASEA), les Résidences de Jeunes Travailleurs (RJT), les Lycées et Etablissements d'Enseignements Supérieurs.
- une logique d'**innovation grâce à des investissements dans des équipements numériques** permettant de valoriser les initiatives des jeunes.

Encourager les projets des moins de 30 ans

Au travers du *J, Angers connectée jeunesse*, la Ville d'Angers invite la jeunesse à s'engager dans toutes sortes de projets et à les concrétiser. Le « *J* » est prêt à apporter un soutien humain, technique et, selon les cas, financier pour valoriser ces jeunes talents.

« Label Jeunesse Engagée »

La création du *Label Jeunesse Engagée* permettra de favoriser les initiatives des moins de 30 ans en encourageant ces derniers à entreprendre des projets tournés vers le territoire et les Angevins, avec la possibilité de bénéficier d'une aide financière.



Le « Jour J »

La mise en place du « *Jour J* » ou « Jour de la Jeunesse » a pour ambition de mettre en lumière tous les projets ayant reçu le « *Label Jeunesse Engagée* », afin de valoriser l'engagement des jeunes.

Le « J.net »

Le « *J.net* », est le magazine numérique qui sera réalisé pour relayer et promouvoir sur le web l'engagement et l'entrepreneuriat des jeunes angevins.

Favoriser l'expression des jeunes

Forum de la jeunesse

Le Forum de la Jeunesse remplacera le Conseil des Jeunes Angevins, inadapté aux attentes nouvelles des jeunes angevins. Ce forum a pour vocation d'être un lieu dédié au débat et à la mise en œuvre des décisions.

Futur projet de concertation, l'ambition est de proposer aux jeunes les moyens de s'exprimer par le biais de plusieurs canaux, dont des « ambassadeurs jeunesse » répartis dans les quartiers d'Angers.

Les Aprem' quartier

L'Adjoint à la Vie étudiante et à la Jeunesse se rendra une journée par semaine dans l'un des 10 quartiers d'Angers.

À la différence des permanences au « *J* », l'objectif est de venir au plus près des jeunes et des acteurs de la jeunesse, tels que les médiateurs socio-sportifs et les éducateurs, afin d'échanger sur les problèmes rencontrés et les solutions qui peuvent être apportées.

Permettre le vivre ensemble et la mixité

KAPS - « Kolocation à projets solidaires »

Mis en place par l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) et soutenu par la Ville, le projet KAPS sur Belle-Beille est un système de colocation solidaire pour les étudiants. En échange, les étudiants « *Kapseurs* » s'engagent et se mobilisent pour monter des actions positives destinées à améliorer le quotidien du quartier. La volonté de ce projet est de favoriser la relation entre le Campus et le quartier de Belle-Beille en développant les initiatives qui améliorent la mixité du public, étudiants comme résidents.

Pack Bienvenue



Afin d'accueillir ses 35 000 étudiants et apprentis, la Ville d'Angers offre un *Pack Bienvenue*. Ce passeport permet de découvrir toute l'offre culturelle et sportive mais aussi de profiter d'une multitude de services. Ce pack comprend notamment un concert gratuit au Chabada, divers abonnements et tarifs préférentiels dans de nombreux établissements angevins, comme le stade Jean Bouin.

Renforcement des relations avec les associations étudiantes

Des rencontres régulières avec les associations étudiantes seront organisées afin d'aborder les différents sujets liés à la vie étudiante et y apporter des réponses cohérentes et efficaces. Plusieurs réflexions sont actuellement en cours comme la réalisation d'un guide des bonnes pratiques pour l'organisation des soirées étudiantes.

Le groupement d'intérêt scientifique (GIS) - Angers Loire Campus

La Direction Jeunesse est pleinement engagée dans la réflexion du GIS Angers Loire Campus qui œuvre au rayonnement et à l'attractivité du pôle universitaire angevin. En lien avec de nombreux partenaires issus de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'agglomération, l'objectif est de développer et promouvoir la vie étudiante, la formation, la recherche et l'innovation afin d'asseoir la notoriété académique d'Angers à l'échelle régionale, interrégionale et nationale.

Accompagner les jeunes dans l'accès à l'autonomie

Mise en place d'un permis citoyen

Afin de faciliter l'accès à l'emploi et à la formation, la Ville d'Angers peut financer le permis de conduire des jeunes de 18-25 ans, jusqu'à 1 000€. Ce « permis citoyen », partenariat entre la Direction Jeunesse et le CCAS, introduit une dimension de réciprocité « gagnant-gagnant » dans le financement du permis B.

En contrepartie, la bourse attribuée par la collectivité est conditionnée à un engagement bénévole de 20h minimum au service des Angevins : soit au sein d'une association, soit dans les services de la Ville ou de l'agglomération. Le bénéficiaire doit également participer à une journée de prévention routière et financer au moins 20% du coût total du permis. À terme, ce dispositif pourrait être étendu au financement du permis AM (ex-brevet de sécurité routière).

Opération « Sacs ados »

La Ville d'Angers poursuit le dispositif « sac ados » : cette mesure d'aide au départ en vacances destinés aux 15-25 ans permet chaque année à environ soixante dix jeunes bénéficiaires de s'évader durant les vacances d'été. Depuis son lancement en 2005, cette opération a permis à 684 jeunes de partir en vacances en toute autonomie.

Les personnes intéressées présentent leur projet de vacances, seul ou en groupe. Une fois leur dossier retenu, la Ville leur remet des packs « sacs ados » composés notamment de 130 € de chèques vacances, d'une carte assistance rapatriement international nominative, d'une carte d'assurance responsabilité civile nominative, de documentation sur la santé et la citoyenneté, d'un mode d'emploi « Sac ados » et d'une trousse à pharmacie.

L'opération « Sac ados » est menée en lien avec l'association Vacances ouvertes, opérateur du projet, les maisons de quartier d'Angers et le Centre Information Jeunesse de la Ville, qui accompagnent les jeunes dans la réalisation de leur projet sur chaque quartier.

Ce dispositif sera pour 2016 ouvert à l'international, en particulier vers nos villes jumelles.

* Liste des structures participants à l'opération : Maison Pour Tous Monplaisir, Centre Marcelle Menet, Maison de quartier les Banchais, Centre Socio-culturel « Les trois mâts », Centre Jean Vilar, Maison Pour Tous du Lac de Maine, Centre Jacques Tati, Maison de quartier L'Archipel, Maison de quartier des Hauts de Saint Aubin, Centre Information Jeunesse, Angers Centre Animation et Maison de quartier Quart'Ney.

Dispositif Ville Vie Vacances (VVV)

L'opération Ville Vie Vacances permet de prévenir la délinquance et lutter contre l'exclusion des jeunes les plus fragiles, en misant sur l'accompagnement.

Ce dispositif interministériel propose à des jeunes de tous les quartiers de bénéficier d'un accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs durant les vacances scolaires. Une attention particulière est portée à l'éducation, la prise de responsabilité, la mixité et la diversité des publics. Les jeunes concernés sont, dans la mesure du possible, associés à la conception et à la réalisation des projets.

Des dispositifs similaires peuvent également être mis en place à l'étranger dans le cadre de projets de développement international.

En 2015, les actions VVV du Maine-et-Loire ont été cofinancées par l'État, la CAF de Maine-et-Loire et la Ville d'Angers (pour les actions se déroulant sur son territoire).

L'accompagnement vers le 1^{er} emploi

La première préoccupation des jeunes concerne l'accès à l'emploi : sur ce sujet, la Direction Jeunesse travaille étroitement avec la Mission Locale Angevine. Au-delà d'ateliers portant sur la rédaction du CV et de la lettre de motivation, la Direction Jeunesse organise régulièrement des ateliers pratiques, des journées d'information ou encore de mise en relation avec des recruteurs. Par ailleurs, différentes expérimentations sont proposées aux jeunes les plus éloignés de l'emploi (chantiers éducatifs, jobs divers, etc.).